

INNOVATIONS, INFORMATIONS, RENCONTRES, OU QUAND L'ACTUALITÉ S'IMPOSE, NOS PETITS PAPIERS VOUS INFORMENT.

LES NOUVEAUX SEUÏLS EN CHIRURGIE ONCOLOGIQUE MAMMAIRE (CANCER DU SEIN)

Pour prendre en charge une personne atteinte d'un cancer du sein, les établissements de santé doivent disposer, d'une autorisation spécifique délivrée par l'Agence Régionale de Santé, basée sur des obligations réglementaires.

Un des changements concernant les autorisations spécifiques de la chirurgie mammaire oncologique est le changement du SEUIL d'activité d'un établissement.

Le SEUIL est le nombre minimal d'interventions de cancer du sein d'un établissement, par an, pour recevoir cette autorisation. Ce SEUIL passe de 30 à 70 au 1er Juin 2023, avec extension au 1er Juin 2024 pour l'établissement qui atteindrait 55 interventions au 1er Juin 2023.

MAIS POURQUOI AUGMENTER CE SEUIL ?

Plusieurs études nationales et internationales ont démontré la perte de chances dans un établissement à faible activité de chirurgie mammaire avec une augmentation du nombre de décès. De plus, les femmes atteintes d'un cancer du sein ont une probabilité deux fois plus élevée de bénéficier en particulier d'une reconstruction mammaire immédiate ou d'une lymphadénectomie sélective sentinelle dans les établissements qui réalisaient plus de 110 chirurgies du cancer du sein, par an, en comparaison avec ceux qui en réalisaient entre 50 et 110. Avoir des équipes formées à ces pratiques est une difficulté pour un établissement à faible activité carcinologique mammaire.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA POPULATION ?

Un tiers des 400 établissements autorisés hier pourraient perdre leur autorisation avec un seuil d'activité à 70, amenant une trentaine de patientes, par territoire, à être prises en charge par les établissements autorisés pour ce nouveau seuil. La mise en vigueur de ces nouveaux parcours devrait améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge des patientes atteintes d'un cancer du sein moyennant un allongement modéré des trajets.

Une information adaptée auprès des personnels de santé et de la population devra expliquer les raisons et la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

ET PLUS TARD ?

Devra-t-on poursuivre cette augmentation des seuils en France, un seuil de 150 augmentant les chances de guérison (seuil qui correspond aux recommandations de l'European Society of Breast Cancer Specialists et de la Société Internationale de Sénologie.

Et comme certains pays, y aura-t-il un seuil de 50 interventions et par an par chirurgien qui opère le cancer du sein ?

ENFIN , LA FORMATION DES CHIRURGIENS SÉNOLOGUES ?

Dans son rapport de 2022, l'Académie Nationale de Médecine s'étonne « qu'aucune instance ne s'intéresse de façon spécifique à la formation initiale, à la formation continue et à la certification du savoir-faire des chirurgiens concernés par le cancer du sein comme cela existe dans plusieurs pays européens et aux USA » .

Des évolutions rapides sur la formation initiale et continue visant à améliorer le savoir-faire en chirurgie du cancer du sein doivent être mises en vigueur .

Plus d'informations en suivant [cette adresse](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2018-07_rapport-propositions-pour-2019_assurance-maladie.pdf) ou par ce QRcode Page 156 du pdf
https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2018-07_rapport-propositions-pour-2019_assurance-maladie.pdf

« C Mathelin et al : doi: 10.1016/j.gofs.2022.07.001. Epub 2022 Jul 7. PMID: 35809849. »





SUIVEZ NOS ACTIONS SUR NOTRE PAGE

INNOVATIONS, INFORMATIONS, RENCONTRES, OU QUAND L'ACTUALITÉ S'IMPOSE,
NOS PETITS PAPIERS VOUS INFORMENT.



QUI SOMMES NOUS ? Un groupe de femmes et d'hommes issus de tous horizons.

NOS COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Dans les domaines des soins, de la recherche, de l'enseignement, des nouvelles technologies et de la prévention, contribuer à améliorer la santé du sein et la prise en charge des patientes.

MISSION DE SEVE Partager le savoir sur la santé du sein en organisant des rencontres-débats entre les femmes, les patientes, les soignants, les chercheurs et la société civile. Aller à la rencontre des femmes pour connaître leurs attentes et leurs interrogations. Soutenir la recherche fondamentale et clinique pour la santé du sein.

Association SEVE (Seins et Vie) Registre des Associations du tribunal d'Instance de Strasbourg - Volume 91, Folio 256.

PREMIÈRES RECOMMANDATIONS EUROPÉENNES SUR LES LIENS ENTRE MALADIES CARDIAQUES ET CANCER DU SEIN

Il a été constaté, notamment parmi les 60.000 nouvelles patientes annuelles traitées en France pour un cancer du sein, que celles-ci présentaient des taux plus élevés de maladies cardio-vasculaires, par rapport aux femmes non atteintes cancer du sein.

Ce risque accru de maladie cardio-vasculaire chez les femmes atteintes de cancer du sein est expliqué par de nombreux facteurs intriqués : âge, obésité, surpoids, sédentarité, diabète, tabac et les possibles effets secondaires des traitements anticancéreux (hormonothérapie, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie et autres thérapies ciblées).

Cet enchevêtrement des causes possibles des 2 maladies peut modifier les traitements et leur suivi. De plus le risque de maladie cardio-vasculaire peut persister longtemps après l'arrêt des traitements anticancéreux ou la guérison du cancer du sein.

La surveillance cardio-vasculaire des femmes ayant eu un cancer du sein a parfois été omise par le passé. Différentes actions menées ces dernières années ont abouti au constat qu'un lien entre cancer du sein et maladie cardio-vasculaire est possible et des recommandations ont été faites au niveau européen, afin de prévenir, dépister et réduire cet impact cardio-vasculaire.

C'est ainsi que des livrets personnalisés de suivi cardio-vasculaire sont maintenant proposés dans certains établissements qui prennent en charge les cancers du sein et des équipes spécialisées de cardio-oncologie se mettent progressivement en place.

La prise en charge cardio-vasculaire des femmes atteintes d'un cancer du sein par des équipes cardio-oncologiques devrait permettre le développement de nouveaux parcours de soins et si nécessaire, proposer un suivi adapté à long terme. La cardio-oncologie va ainsi avoir un rôle de plus en plus important dans les années à venir dans la prise en charge du cancer du sein.

Plus d'informations en suivant [cette adresse](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2018-07_rapport-propositions-pour-2019_assurance-maladie.pdf) ou par ce QRcode
https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2018-07_rapport-propositions-pour-2019_assurance-maladie.pdf
« Lyon AR et al. doi: 10.1093/ehjci/jeac106. PMID: 36017575. »



RETENEZ LA DATE DU 8 DÉCEMBRE 2023 EN SOIRÉE
Hôtel de la Collectivité Européenne d'Alsace à Strasbourg
LES 10 ANS DE SEVE



Bulletin d'adhésion

Ouvrez avec nous, rejoignez et soutenez SEVE



Adhésion annuelle : 10 euros

Vos dons sont libres et bienvenus.

SEVE déclarée d'intérêt général par l'administration fiscale délivre des reçus fiscaux sur les dons reçus, donnant droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
E-mail : _____
Tél. : _____

☐ J'adhère à l'association SEVE : **10 euros**

☐ Je soutiens SEVE par un don de : _____ euros

Total : _____ euros

Pour les paiements : par chèque veuillez svp les libeller à l'ordre de SEVE ou par virement IBAN : FR76 1027 8055 73000202 9960 115
Merci d'adresser ce bulletin au siège de l'association : SEVE (Seins et Vie) 17, rue Calmette 67200 Strasbourg - Téléphone : 06 73 37 74 20

Nos Petits Papiers sont imprimés sur du papier issu de forêts durables